



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} mai 2018
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Points 124, 134, 136 et 149 de l'ordre du jour

Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions

Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

Budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Dispositif de prestation de services centralisée au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général

Additif

Répartition révisée des centres de services partagés

Introduction

1. Le présent additif révisé au rapport du Secrétaire général sur le dispositif de prestation de services centralisée au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (A/72/801) est soumis ci-après.
2. Les résultats de l'évaluation détaillée des lieux d'implantation ont fait apparaître que Nairobi, Budapest et Mexico étaient les mieux notés dans leurs régions respectives (c'est-à-dire Afrique, Europe et Amériques).
3. Le présent additif rassemble les propositions révisées du Secrétaire général tendant à prier l'Assemblée générale d'approuver la mise en place de trois centres de services partagés. Comme il est prévu de faire de Nairobi le plus grand centre de services, le Directeur des services partagés y aura également son bureau.
4. Le tableau ci-dessous indique les sections du rapport du Secrétaire général qui ont été révisées dans le présent additif :



<i>Section</i>	<i>Sous-section</i>	<i>Paragraphes</i>	
II. Intérêt du nouveau dispositif proposé	B. Dossier de décision	12-13 15-16 19-22	
	III. Proposition détaillée	B. Choix des lieux d'implantation des centres de services partagés	32-33
		3. Sites recommandés	
IV. Proposition de mise en œuvre	C. Cadre régissant les services partagés	56-58	
	3. Prestation de services		
	A. Modalités de mise en œuvre	86	
V. Récapitulatif des incidences sur le budget	2. Plan détaillé de mise en œuvre		
		111-119	
VI. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre		120	
Annex IV : Prévisions révisées relatives au projet de mise en œuvre du dispositif de prestation de services centralisée			

5. Les paragraphes suivants du rapport du Secrétaire général([A/72/801](#)) contenant ses propositions révisées, comme il apparaît dans le tableau, sont indiqués ci-après. Les paragraphes auxquels il n'a pas été proposé d'apporter des modifications n'y figurent pas

Modifications apportées au document A/72/801

II. Intérêt du nouveau dispositif proposé

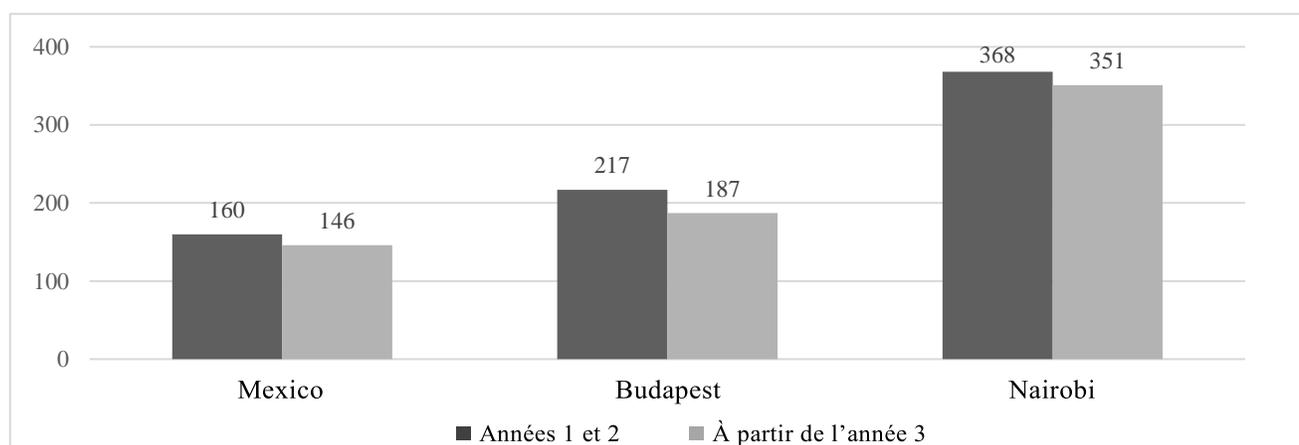
B. Dossier de décision

1. Évaluation des autres solutions

12. La proposition d'évaluation des lieux d'implantation est subordonnée à l'issue des consultations avec le pays hôte et le Secrétaire général a décidé de recommander la création de trois centres de services partagés à Nairobi, Budapest et Mexico. Cette combinaison de sites permettrait de couvrir les différents fuseaux horaires et les régions, de garantir un modèle de continuité des opérations solide permettant au Centre de services partagés de répondre promptement aux besoins urgents des clients en dehors des heures de bureau et de disposer de moyens adéquats pour intervenir d'urgence au moment requis. Elle permettrait également d'avoir suffisamment de ressources pour partager une charge de travail très lourde en Afrique et en Europe.

13. Les trois centres seraient coordonnés par une structure de gestion à l'échelle mondiale, qui serait située à Nairobi, le plus grand des centres de services. L'effectif total des trois centres sera de 745 agents les deux premières années de fonctionnement, avant d'être ramené à 684 à partir de la troisième année grâce aux gains d'efficacité qui auront été réalisés et aux améliorations qui auront été apportées aux procédures. La figure III présente un aperçu de la répartition de ces postes.

Figure III
Répartition prévue des postes, par centre

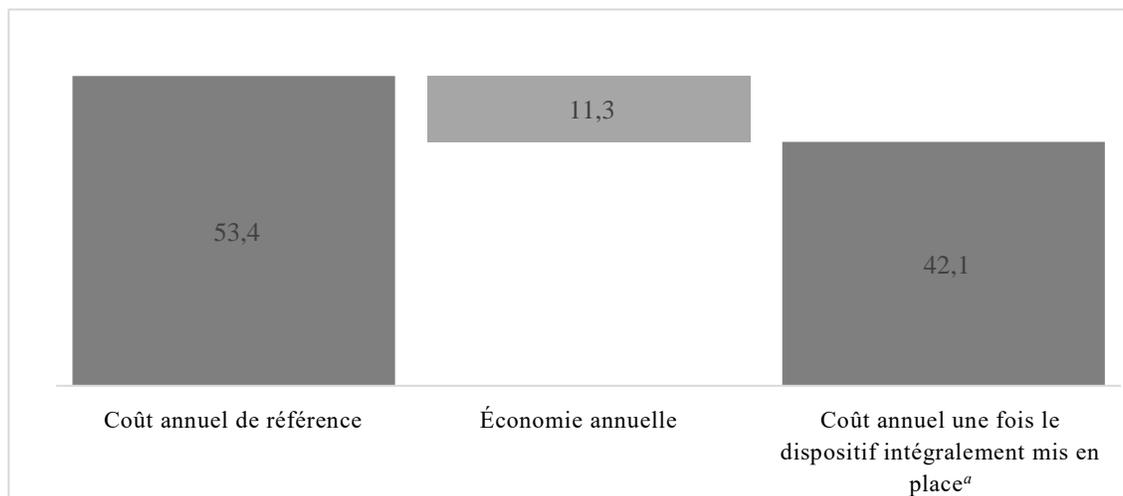


2. Coût de référence et coûts de fonctionnement futurs

15. Le coût afférent au fonctionnement de trois centres de services partagés est inférieur aux dépenses qu'occasionnent actuellement les activités de traitement administratif qui seraient couvertes par le projet (voir figure IV). On estime à 11,3 millions de dollars par an l'économie réalisée par rapport au coût de référence une fois que le projet aura été intégralement mené à bien. À des fins de cohérence sur le plan méthodologique, les dépenses de personnel ont été calculées sur la base des traitements nets et des dépenses communes de personnel, hors contributions du personnel.

Figure IV
Comparaison des coûts annuels finals

(En millions de dollars des États-Unis)



^a À partir de la cinquième année de mise en œuvre.

Hypothèses concernant la mise en œuvre

16. Le coût de référence et les futurs coûts de fonctionnement présentés dans les tableaux ci-après sont fondés sur les hypothèses suivantes :

a) Trois centres de services partagés seront mis en place successivement au cours de la première année de fonctionnement, et ils intensifieront progressivement leurs activités en vue d'absorber de plus en plus de clients. Vu la taille et la complexité des opérations de maintien de la paix, toute transition qui aurait une incidence sur la prestation de services de maintien de la paix interviendra au cours du deuxième semestre de 2019, ce qui facilitera le transfert des services et permettra de mettre à profit les enseignements tirés de l'absorption de clients de plus petite taille ;

b) Afin de faciliter le transfert de connaissances et le renforcement des capacités dans les centres de services partagés, le plan de mise en œuvre prévoit que dès son démarrage, chaque centre soit doté, dans le cadre d'une affectation temporaire de 12 à 24 mois, d'une équipe d'agents ayant de l'expérience dans la prestation de services de traitement administratif. Ces fonctionnaires formeront et accompagneront les nouvelles recrues et les aideront à s'acquitter de leurs tâches. Environ la moitié d'entre eux conserveront leur poste pendant la deuxième année de fonctionnement afin que les centres puissent continuer de gérer les affaires complexes et d'aider au perfectionnement du personnel recruté sur le plan national ;

c) En plus du personnel s'occupant du renforcement des capacités, un petit guichet d'appui opérationnel faisant appel à des fonctionnaires bénéficiant d'une affectation temporaire sera mis en place pour fournir à tous les centres un appui opérationnel dans le domaine des ressources humaines. Cette fonction sera intégrée aux sections de la gestion des ressources humaines une fois que celle-ci disposera des capacités suffisantes pour exécuter ces services ;

d) Afin d'appuyer le démarrage des centres, un directeur de projet recruté localement et des spécialistes des ressources humaines (chargés du recrutement) seront mis en poste dans chaque centre dans le cadre d'une affectation temporaire d'une année. Le centre de services partagés de Nairobi bénéficiera également de six

mois d'appui, qui lui permettront d'établir une présence sur le Web et l'intranet et de construire une architecture de données pour les centres de services.

Coût des opérations de référence

19. Le tableau 1 indique le montant estimatif des coûts afférents aux activités de traitement administratif couvertes par le projet dans le système actuel, et montre l'évolution de la situation en cas de maintien du statu quo.

Tableau 1

Coût des opérations de référence

(En milliers de dollars des États-Unis)

Année	1 ^a	2	3	4	5
Montant estimatif des coûts afférents aux services retenus dans le cadre du projet	53 400	53 400	53 400	53 400	53 400

^a Les années reflètent le coût des opérations pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 juin, le début de la première année correspondant au 1^{er} juillet 2019.

Coûts de fonctionnement futurs

20. Le tableau 2 présente les coûts de fonctionnement des centres de services partagés dans les sites recommandés de 2019 à 2024. À mesure que les activités des centres de services communs se stabiliseront, des gains d'efficacité devraient pouvoir être réalisés.

Tableau 2

Coûts de fonctionnement futurs

(En milliers de dollars des États-Unis)

Année	1 ^a	2	3	4	5
Montant estimatif des coûts afférents aux services retenus dans le cadre du projet	31 596	42 980	42 075	42 075	42 075

^a Les dépenses engagées par les nouveaux centres pendant la phase d'accélération de la mise en service au cours de l'année zéro sont prises en compte dans le coût de la transition présenté au paragraphe 21 et au tableau 3, ce qui facilite la comparaison des coûts afférents aux activités de traitement administratif dans les deux dispositifs.

Coûts non récurrents engendrés par la transition

21. Le tableau 3 indique les coûts de mise en œuvre afférents aux trois premières années de fonctionnement des trois centres de services partagés. Le budget proposé pour l'exécution du projet doit permettre de financer les dépenses liées à la transition des effectifs, à la mise en place des nouveaux sites et installations et à la réduction des effectifs des bureaux concernés, ainsi que toutes les autres dépenses de projet nécessaires pour passer au futur système de centres de services partagés. Comme indiqué au tableau 3, le montant total de ces dépenses, pour les phases de préparation, de mise en place et de stabilisation, devrait avoisiner les 55,9 millions de dollars.

Tableau 3
Coûts non récurrents engendrés par la transition

<i>Année</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
Coûts de mise en œuvre non récurrents	24 871	27 571	3 475	–	–	–

Analyse de rentabilité

22. Compte tenu du montant total des coûts de mise en œuvre liés à la proposition et des économies que le nouveau dispositif devrait permettre de réaliser, le projet devrait devenir rentable au début de l'année 5 et faire économiser à l'Organisation 10,3 millions de dollars au total sur les cinq premières années.

III. Proposition détaillée

B. Choix des lieux d'implantation des centres de services partagés

3. Sites recommandés

32. Les résultats de l'évaluation détaillée ont fait apparaître que Nairobi, Budapest et Mexico étaient les mieux notés dans leurs régions respectives (c'est-à-dire Afrique, Europe et Amériques). En conséquence, les recommandations au sujet de l'emplacement ont été révisées afin de soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale la création de trois centres de services partagés à Nairobi, Budapest et Mexico. Afin d'assurer des services sans interruption à des clients situés en Asie de l'Est et en Océanie sur d'autres fuseaux horaires, un petit service à la clientèle sera également installé à Bangkok, dans les mêmes locaux que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique. Cette combinaison présenterait les avantages suivants :

a) L'ensemble des fuseaux horaires serait couvert et le lien de proximité avec les clients resserré, ce qui permettrait de répondre plus précisément à leurs demandes et de leur apporter des services efficaces dans diverses zones ;

b) On disposerait de capacités linguistiques suffisantes pour servir les clients du monde entier ;

c) Les sites en question partageraient des locaux avec des centres de services partagés existants du système des Nations Unies, ce qui permettrait d'exploiter les connaissances existantes, les pratiques optimales et la coopération déjà en place.

33. L'adoption d'une approche par phases, réduirait les risques potentiels associés à la mise en place des centres de services partagés à brève échéance. Quant aux difficultés associées à la prestation de services en continu par un nombre plus élevé de centres de services, elles seraient quelque peu atténuées si le Directeur des services partagés était basé dans l'un des centres et si ces derniers lui étaient directement rattachés. Sachant qu'il est nécessaire d'enrichir encore le dispositif pour faire face aux besoins présentant un caractère d'urgence ou de priorité élevée au Siège, la proposition prévoit aussi la constitution d'une petite équipe « satellite » qui serait basée à New York et dotée des moyens voulus pour intervenir rapidement et, en particulier, mener des activités liées aux conférences ou pour le compte des représentants.

C. Cadre régissant les services partagés

3. Prestation de services

Dotation en effectifs

56. La dotation en effectifs pour la prestation de services sera fonction du volume des opérations à traiter et des estimations du temps de traitement acceptable, ainsi que de l'étendue prédéterminée des contrôles à mener par les responsables (c'est-à-dire du nombre de personne supervisées) pour chaque fonction. Cela permettra de moduler les effectifs au gré de l'évolution du volume des transactions, mais aussi d'apporter des améliorations en matière d'efficacité du traitement. Certains chefs d'équipe seront des administrateurs recrutés sur le plan local, ce qui offrira au personnel local affecté à la prestation de services qui dispose des qualifications et de l'expérience appropriées la possibilité d'obtenir une promotion. Le tableau 4 présente la dotation en effectifs totale des groupes et sections chargés de l'appui aux clients et de la prestation de services pour la première année de fonctionnement, ainsi que la proportion de chefs d'équipe parmi l'ensemble du personnel.

Tableau 4

Dotation en effectifs des groupes et sections chargés de l'appui aux clients et de la prestation de services

<i>Service</i>	<i>Agents des services généraux</i>	<i>Chefs d'équipe (paiements et états de paie : NPO-C ; ressources humaines : P-3)</i>	<i>Responsables de service (P-4)</i>	<i>Responsables principaux de service (P-5)</i>	<i>Total</i>
Appui aux clients	88	8	4	0	93
	(ratio : 1 pour 12) ^a				
Administration des ressources humaines	200	20	4	1	225
	(ratio : 1 pour 10)				
États de paie	68	9	4	1	82
	(ratio : 1 pour 8)				
Paiements	178	15	3	1	197
	(ratio : 1 pour 12)				
Opérations mondiales spéciales	31	2	1	0	34
	(ratio : 1 pour 15)				
Total	565	53	16	3	637

^a Le ratio cible du chef de l'Équipe d'appui aux clients du dispositif de prestation de services centralisée est de 1 pour 12 ; le taux effectif reflète l'adjonction de chefs d'équipe à l'unité de déploiement rapide et au guichet clients en Asie.

58. La majorité des postes prévus dans l'organigramme des centres de services partagés et pour les trois centres proprement dits seront créés au moyen de la suppression de postes dans d'autres lieux d'affectation, en proportion du volume de travail actuel (dans les limites des services qu'il est prévu de fournir dans le cadre du dispositif de prestation de services centralisée). Outre ces groupes, l'équipe chargée d'exercer les fonctions de comptabilité générale pour les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales (voir tableau 5) sera créée au moyen du transfert de fonctions financières depuis des entités qui accomplissent actuellement ces tâches. L'équipe en question assurera l'appui financier aux missions, c'est-à-dire les fonctions y afférentes qui ne figurent pas dans le cahier des charges du dispositif

de prestation de services centralisés et ne sont pas assurées pour d'autres clients. En raison de la nature spécialisée de ces fonctions et pour garantir une bonne coordination, l'équipe sera basée à Nairobi, dans les mêmes locaux que le responsable principal des services de paiement.

Tableau 5

Dotation en effectifs au titre de l'information financière pour les opérations de paix

<i>Postes</i>	<i>Nombre</i>
Chef de la Section des finances des missions (P-5)	1
Fonctionnaire des finances (P-4)	2
Fonctionnaire des finances (P-3)	5
Fonctionnaire des finances (AN)	8
Assistant (finances) (AG)	39
Total	55

IV. Proposition de mise en œuvre

A. Modalités de mise en œuvre

2. Plan détaillé de mise en œuvre

86. La mise en œuvre du dispositif de prestation de services centralisée commencera début 2019 et se poursuivra de manière échelonnée et progressive tout au long de l'année, les activités allant s'intensifier en vue d'absorber de plus en plus de clients. Vu la taille et la complexité des opérations de maintien de la paix, toute transition qui aurait une incidence sur la prestation de services de maintien de la paix interviendra au cours du deuxième semestre de 2019. En raison de la taille du centre de Nairobi, sa mise en place s'effectuera en deux phases (voir figure X).

Figure X
Calendrier détaillé des activités de mise en œuvre



Abréviations : T1 = premier trimestre ; T2 = deuxième trimestre ; T3 = troisième trimestre ; T4 = quatrième trimestre.

V. Récapitulatif des incidences sur le budget

111. On trouvera à la présente section un aperçu des ressources nécessaires à la mise en œuvre du dispositif de prestation de services centralisée pour l'exercice biennal 2018-2019. Plus précisément, cette section contient des informations sur les ressources qu'il faudra mobiliser en 2019 pour assurer le bon déroulement des opérations des centres de services partagés, autrement dit pour couvrir les dépenses de personnel et les dépenses opérationnelles découlant des besoins logistiques liés à l'exploitation de ces centres. Par ailleurs, des dépenses non renouvelables devront être engagées entre juillet 2018 et le début de l'année 2020 pour faciliter l'ouverture progressive des centres de services partagés en 2019.

A. Ressources nécessaires

1. Ressources renouvelables nécessaires au bon déroulement des opérations des centres de services partagés pour la période de juillet 2018 à décembre 2019

112. Le montant de 22 260 900 dollars permettrait de couvrir les coûts liés à la création de 684 postes dans l'ensemble des centres de services partagés et de financer, au titre des objets de dépense autres que les postes, 61 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) et d'autres dépenses opérationnelles, de façon à appuyer les opérations des centres de services partagés au cours de la période de juillet 2018 à décembre 2019. On trouvera ci-après le détail des ressources nécessaires pour chaque centre. Des informations à ce sujet sont également fournies dans l'annexe IV du présent rapport. Les ressources nécessaires sont les suivantes :

a) **Bureau du Directeur des services partagés.** Le montant de 3 656 300 dollars permettrait de financer 27 postes à compter de juillet 2018, conformément au plan de mise en œuvre, et de couvrir les dépenses autres que les postes liées aux besoins opérationnels, de façon à faciliter la dotation en effectifs et le démarrage des centres de services partagés ;

b) **Centre de services partagés de Nairobi.** Le montant de 11 462 100 dollars permettrait de financer 324 postes à compter de juillet 2018, conformément au plan de mise en œuvre, de façon à faciliter la dotation en effectifs et le démarrage du centre, et de couvrir les dépenses autres que les postes liées aux besoins opérationnels du centre ;

c) **Centre de services partagés de Budapest.** Le montant de 4 405 800 dollars permettrait de financer la création de 187 postes à compter de septembre 2018, conformément au plan de mise en œuvre, et de couvrir les dépenses autres que les postes liées aux besoins opérationnels du centre ;

d) **Centre de services partagés de Mexico.** Le montant de 2 736 700 dollars permettrait de financer la création de 146 postes à compter de mai 2019, conformément au plan de mise en œuvre, et de couvrir les dépenses autres que les postes liées aux besoins opérationnels du centre.

2. Ressources non renouvelables nécessaires

113. Des ressources non renouvelables d'un montant de 29 848 900 dollars devront être prévues pour la période de juillet 2018 à début 2020 pour faciliter le démarrage des centres de services partagés. On trouvera le détail des dépenses prévues à l'annexe IV du présent rapport.

B. Répartition des ressources nécessaires

114. Le dispositif de prestation de services centralisée concernant tous les services d'appui administratif du Secrétariat, on s'est dûment attaché à recenser les sources de financement les plus adaptées pour les centres de services partagés. Ainsi, il est proposé que ces derniers soient financés au moyen du budget ordinaire, du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de ressources extrabudgétaires, au prorata de la charge de travail que représentent les services clients financés par ces sources. Les indicateurs relatifs à la charge de travail sont calculés sur la base du volume des services de traitement administratif et des normes en vigueur concernant le travail nécessaire à l'exécution de certains types d'opérations, et peuvent être mis à jour chaque année. Par exemple, les indicateurs relatifs à la charge de travail des services chargés de la gestion des ressources humaines et des services chargés des états de paie se fondent sur le travail nécessaire pour assurer la prestation des services voulus à l'ensemble du personnel, compte tenu de la complexité de ces services. De même, les indicateurs relatifs à la charge de travail des services chargés des paiements sont calculés sur la base du travail que représente le traitement des opérations sur une année. Cette méthode permettrait de veiller à ce que le montant des contributions provenant du budget ordinaire, du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et des ressources extrabudgétaires soient fonction des services fournis par les centres aux clients.

115. La répartition par source de financement des ressources nécessaires visées dans les sections V.A.1 et V.A.2 est indiquée dans les tableaux 7 et 8.

Tableau 7
**Aperçu des ressources renouvelables nécessaires au bon déroulement
 des activités des centres de services partagés pour 2019**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Source de financement</i>	<i>Prévisions (2018-2019)</i>
Budget ordinaire	6 233 100
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	11 353 100
Ressources extrabudgétaires	4 674 700
Total	22 260 900

Tableau 8
**Aperçu des ressources non renouvelables nécessaires aux activités
 de démarrage devant être menées au cours de l'exercice biennal 2018-2019**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Source de financement</i>	<i>Prévisions (2018-2019)</i>
Budget ordinaire	8 357 700
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	15 222 900
Ressources extrabudgétaires	6 228 300
Total	29 848 900

C. Incidences du dispositif sur les ressources des entités du Secrétariat

116. La mise en œuvre proposée du dispositif de prestation de services centralisée entraînera le transfert aux centres de services partagés de certaines fonctions de traitement administratif et des ressources correspondantes. Au total, le transfert de 684 postes et emplois de temporaire a été confirmé par les entités clientes. Ces postes et emplois continueront de dépendre de ces entités pendant la mise en œuvre du dispositif puis seront progressivement supprimés dans le courant de l'année 2019. Des dépenses supplémentaires correspondant aux sommes afférentes aux fonctionnaires dont les postes seront supprimés sont par ailleurs attendues en 2019. Il est donc peu probable que l'on assiste à une diminution importante des dépenses de personnel et des autres coûts assumés par les entités clientes en 2019, de sorte que, selon les estimations, le projet n'aura pas d'incidences sur le budget ordinaire de ces entités clientes pendant l'exercice biennal 2018-2019. On trouvera dans le complément d'information accompagnant le présent rapport, des renseignements détaillés sur la réduction du nombre de postes, présentés par chapitre du budget et par classe.

117. Les incidences du dispositif sur les ressources des missions politiques spéciales seront présentées dans le chapitre correspondant du projet de budget-programme pour 2019.

118. Les missions de maintien de la paix ne devant pas être prises en charge par le dispositif de prestation de services centralisée avant juillet 2019, le projet n'aura pas d'incidence sur leur budget en 2018-2019. En revanche, la réduction proposée des effectifs des opérations de maintien de la paix et des dépenses connexes au titre des postes et des autres objets de dépense sera prise en compte dans les projets de budget

des opérations de maintien de la paix et du compte d'appui pour l'exercice allant de juillet 2019 à juin 2020.

119. Les incidences décrites ci-dessus ne devraient pas influencer directement sur les ressources nécessaires aux nouveaux centres de services partagés, le financement de ces derniers étant assuré par un budget distinct et ne dépendant pas du transfert de ressources depuis les entités concernées.

VI. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

120. L'Assemblée générale est invitée à :

- a) **Prendre note du rapport du Secrétaire général ;**
- b) **Approuver la mise en place et les lieux d'implantation des centres de services partagés à compter du 1^{er} janvier 2019 ;**
- c) **Approuver le budget total des centres de services partagés, d'un montant de 52 109 800 dollars, pour l'exercice biennal 2018-2019, qui servira notamment à financer 684 postes, comme indiqué à l'annexe IV au présent rapport ;**
- d) **Prier le Secrétaire général de lui présenter, durant la partie principale de sa soixante-quatorzième session, un rapport d'activité sur le dispositif de prestation de services centralisée ;**

Budget-programme

- e) **Supprimer 149 postes au cours de l'année 2019, dans les chapitres correspondants du budget ordinaire comme indiqué à l'annexe IV au présent rapport ;**
- f) **Ouvrir au chapitre 29D (Centres de services partagés) un crédit de 14 590 800 dollars au titre du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019, représentant la part imputée au budget ordinaire jusqu'au 31 décembre 2019 ;**
- g) **Prendre note du fait que la suppression proposée de 68 postes des missions politiques spéciales, comme indiqué à l'annexe IV au présent rapport, sera examinée dans le cadre du projet de budget-programme des missions politiques spéciales pour 2019 ;**

Opérations de maintien de la paix

- h) **Prendre note du fait que 332 postes seront supprimés dans les différents projets de budget des opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ;**
- i) **Prendre note du fait qu'il est proposé de supprimer, d'ici au 30 juin 2019, 24 postes financés au moyen du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix dans le budget du compte d'appui aux opérations de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 ;**
- j) **Prendre note du fait que le montant de 10 148 600 dollars, qui doit permettre de financer les dépenses de démarrage et de passage à la phase opérationnelle des centres de services partagés, est prévu dans le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 ;**

k) Prendre note du fait que la part des opérations de maintien de la paix dans les dépenses de démarrage et de passage à la phase opérationnelle des centres de services partagés pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, d'un montant de 16 427 400 dollars, sera inscrite aux projets de budget des opérations de maintien de la paix pour cet exercice ;

Ressources extrabudgétaires

l) Prendre note du fait qu'un montant de 10 943 000 dollars serait financé par des ressources extrabudgétaires au cours de la période du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2019 en appui aux dépenses renouvelables et non renouvelables des centres de services partagés.

Annexe IV

Prévisions révisées relatives au projet de mise en œuvre du dispositif de prestation de services centralisée

1. Les centres de services partagés sont chargés de l'exécution du programme de travail décrit dans le présent sous-chapitre. Les activités confiées aux centres relèvent du programme 25 (Services de gestion et d'appui) du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Vue d'ensemble des ressources

2. Le montant total des ressources demandées pour l'exercice biennal 2018-2019 au titre du présent chapitre s'élève à 49 662 966 dollars pour le budget complet, qui sera cofinancé au moyen du budget ordinaire, du budget du maintien de la paix et de ressources extrabudgétaires. La répartition des ressources prévues est indiquée dans les tableaux ci-après.

Tableau 1

Ressources nécessaires, par composante et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire^a</i>	<i>Quotes-parts hors budget ordinaire^b</i>	<i>Ressources extrabudgétaires^c</i>	<i>Total</i>
A. Direction exécutive et administration	9 381,5	17 087,6	7 036,1	33 505,2
B. Programme de travail				
a) Centre de services partagés de Nairobi	3 209,4	5 845,7	2 407,0	11 462,1
b) Centre de services partagés de Budapest	1 233,6	2 247,0	925,2	4 405,8
c) Centre de services partagés de Mexico	766,3	1 395,7	574,7	2 736,7
Total	14 590,8	26 576,0	10 943,0	52 109,8

^a Le montant total de 14 590 800 dollars, représentant la part des ressources nécessaires pour les centres de services partagés imputée au budget ordinaire, apparaîtra au chapitre 29D (Centres de services partagés), à la rubrique Subventions et contributions.

^b Ressources nécessaires financées exclusivement au moyen du budget du maintien de la paix.

^c Ressources nécessaires financées à l'aide des ressources extrabudgétaires constituées de recettes provenant du remboursement des services d'appui aux structures administratives.

Tableau 2
Postes nécessaires, par composante

<i>Catégorie</i>	<i>Direction exécutive et administration</i>	<i>Centre de services partagés de Nairobi</i>	<i>Centre de services partagés de Budapest</i>	<i>Centre de services partagés de México</i>	<i>Total</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur					
D-2	1	–	–	–	1
D-1	–	1	1	1	3
P-5	2	4	–	–	6
P-4/3	5	28	13	13	59
P-2/1	3	–	–	–	3
Total partiel	11	33	14	14	72
Services généraux					
Autres classes	–	–	7	8	14
Total partiel	–	–	7	8	14
Personnel recruté sur le plan national					
Administrateurs recrutés sur le plan national	7	21	11	8	47
Agent local	9	270	155	116	551
Total partiel	16	291	166	124	598
Total	27	324	187	146	684

Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires : 33 505 200 dollars

3. Le Directeur des services partagés sera chargé de l'orientation générale et du contrôle de la gestion des opérations de l'ensemble des centres de services partagés. Il fixera des orientations stratégiques à court et à long terme pour la prestation des services et veillera à ce qu'elles soient conformes aux objectifs et à la planification des activités en matière de services partagés. Il devra également conduire les opérations de normalisation des services partagés et sera pleinement responsable de la qualité des services et de leur amélioration continue. En outre, il servira d'interface avec l'équipe dirigeante et les responsables des politiques et d'interlocuteur pour l'intégration de tous les aspects des travaux des centres de services partagés. Le Bureau du Directeur des services partagés bénéficiera de l'appui du Groupe du suivi opérationnel, de la Section de l'optimisation des processus, du Groupe de la formation du personnel et des clients et du Groupe des relations avec les clients. Les chefs des centres de services partagés relèveront directement du Directeur des services partagés.

Tableau 3

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Veiller à l'application intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation relatives à la gestion et au fonctionnement des centres de services partagés

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Gestion efficace et rationnelle du programme de travail dans les domaines de l'administration des ressources humaines, des états de paie, des dettes et d'autres services fournis par les centres de services	i) Pourcentage de services fournis dans les délais	Objectif Estimation Résultats effectifs	90		
	ii) Pourcentage de personnes interrogées ayant fait une évaluation positive de la ponctualité et de la qualité des services	Objectif Estimation Résultats effectifs	90		
b) Respect des délais de soumission des documents dont les organes intergouvernementaux ont besoin pour leurs réunions	Pourcentage de documents présentés dans les délais prescrits	Objectif Estimation Résultats effectifs	100		
c) Réalisation d'économies sur les frais de voyage de l'Organisation	Pourcentage de billets d'avion achetés au moins deux semaines avant la date de départ	Objectif Estimation Résultats effectifs	100		

Facteurs externes

4. On atteindra les objectifs visés et on parviendra aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties prenantes assument les responsabilités et obligations qui découlent des accords de prestation de services, appuient l'action des centres de services partagés et coopèrent pleinement avec ceux-ci ; b) les réunions internes et externes sont programmées au moins trois semaines à l'avance de façon à ce que les billets d'avion puissent être achetés deux semaines au moins avant la date de départ.

Produits

5. Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 au titre de la rubrique Direction exécutive et administration seront les suivants (budget ordinaire, quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

Tableau 4
Produits par catégorie

<i>Produits</i>	<i>Quantité^a</i>
Services d'appui administratif (budget ordinaire, quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Gestion globale	
1. Suivi et coordination des activités concernant la gestion des ressources financières, humaines et matérielles, ainsi que des moyens de communication des centres de services partagés	1
2. Orientation stratégique et contrôle de la gestion des activités des centres de services partagés	1
3. Rapports d'exécution des centres de services partagés au regard des indicateurs clefs de performance	12
4. Élaboration de supports de formation pour le personnel des centres de services	1
5. Organisation d'activités de formation à l'intention du personnel des centres de services	24

^a Les produits sont fondés sur une estimation annuelle pour 2019 étant donné que le Centre de services ne commencera pas ses activités avant janvier 2019.

6. La répartition des ressources prévues pour la composante direction exécutive et administration est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5
Ressources nécessaires : Direction exécutive et administration

	<i>Estimation (2018-2019)</i>	<i>Postes</i>
Postes	2 664,7	27
Autres objets de dépense	30 840,5	–
Total	33 505,2	27

7. Le montant de 33 505 200 dollars demandé permettrait de financer 27 postes [1 D-2, 2 P-5, 5 P-4, 3 P-2, 7 AN et 9 AL (2 664 700 dollars)] à partir de juillet 2018, conformément au plan de mise en œuvre, en vue d'appuyer le projet de mise en œuvre du dispositif de prestation de services centralisée pour l'exercice biennal 2018-2019.

8. Le montant de 30 840 500 dollars demandé au titre des autres objets de dépense permettrait de financer les dépenses de démarrage renouvelables (991 600 dollars) et non renouvelables (29 848 900 dollars) indiquées au chapitre 29D à la rubrique Subventions et contributions.

9. La part imputée au budget ordinaire du montant total de 33 505 200 dollars demandé au titre de la rubrique Direction exécutive et administration s'élève à 9 381 500 dollars.

Programme de travail

10. La répartition des ressources demandées par composante est indiquée dans le tableau 6.

Tableau 6
Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Composante</i>	<i>Estimation (2018-2019)</i>
B. Programme de travail	
a) Centre de services partagés de Nairobi	11 462,1
b) Centre de services partagés de Budapest	4 405,8
c) Centre de services partagés de México	2 736,7
Total	18 604,6

Centre de services partagés de Nairobi

Ressources nécessaires : 11 462 100 dollars

Tableau 7

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Veiller à ce que des services de traitement administratif et d'appui efficaces et rationnels soient fournis aux clients et optimiser les processus métier pour plus d'efficacité

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Mesure des résultats</i>			
		<i>2018-2019</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
a) Fourniture d'un appui efficace et rationnel au Centre de services partagés	Pourcentage de clients satisfaits des services d'appui fournis	Objectif Estimation Résultats effectifs	90		
b) Fourniture de services financiers efficaces et rationnels aux clients	Pourcentage de services fournis dans les délais	Objectif Estimation Résultats effectifs	90		
c) Fourniture de services d'appui efficaces et rationnels aux clients	Pourcentage de clients satisfaits du temps qu'il a fallu pour régler leurs demandes	Objectif Estimation Résultats effectifs	90		

Facteurs externes

11. On atteindra les objectifs visés et on parviendra aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) aucun changement profond d'orientation ne vient perturber les services offerts par les centres de services partagés ; b) les informations pertinentes sont complètes et présentées pour traitement sans retard ; c) les systèmes informatiques, notamment Umoja, ne connaissent pas de pannes ni de dysfonctionnements importants ; d) aucun incident politique, économique ou technologique soudain ou inattendu ne vient perturber le fonctionnement des centres de services.

Produits

12. Les produits et activités du Centre de services partagés de Nairobi pour l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants (budget ordinaire, quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

Tableau 8

Produits par catégorie

<i>Produits</i>	<i>Quantité^a</i>
Appui au Centre de services partagés	
Prestation de services de recrutement, de services budgétaires et de services communs au Centre	3
Application des recommandations des organes de contrôle	1
Suivi des résultats du Centre	1
Communication d'informations et de réponses au Comité des commissaires aux comptes concernant les questions relatives aux états de paie et aux paiements	1
Administration des ressources humaines	
Nominations et formalités d'entrée en fonctions	2 000
Renouvellement des engagements	4 000
Mobilité interne	950
Cessations de service et licenciements (y compris licenciements amiables et cessation de service pour invalidité)	2 000
Traitement des prestations dues au personnel	15 000
Gestion du temps exigeant l'approbation de la Division des ressources humaines (congé de maladie certifiés, congé spécial avec ou sans traitement, congé de maternité ou de paternité, prime de danger, etc.)	12 000
Coordination des tâches liées à l'administration des ressources humaines dans Umoja	1
Traitement des demandes de voyage autorisé au titre des avantages du personnel (congé dans les foyers, des voyages au titre des études, etc.)	4 000
États de paie	
Versement mensuel des traitements et des indemnités et prestations associées (nombre de fonctionnaires par mois)	24 000
Versement des sommes dues aux fonctionnaires à la cessation de service (nombre de fonctionnaires)	2 000
Paie hors cycle (y compris les indemnités pour frais d'études, les primes de réinstallation, les avances et remboursements de frais de voyage, les frais d'expédition des effets personnels, les indemnités au titre des Normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile, etc.) (nombre de demandes)	12 000
Coordination générale des tâches liées aux états de paie dans Umoja	1
Paiements	
Règlement des factures des fournisseurs et des sous-traitants (nombre de factures)	93 000
Coordination des tâches liées aux paiements dans Umoja	1
Services au Groupe des finances des missions	
Établissement des rapports financiers mensuels	12
Clôture annuelle des comptes et présentation des états financiers connexes pour les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales au Siège de l'Organisation des Nations Unies	1
Appui aux clients	
Enquête annuelle de satisfaction auprès des clients	1

^a Les produits sont fondés sur une estimation pour une période d'un an en 2019 étant donné que le Centre de services de Nairobi ne commencera pas ses activités avant janvier 2019.

Tableau 9
Ressources nécessaires : Centre de services partagés de Nairobi

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Estimation (2018-2019)</i>	<i>Postes</i>
Postes	9 853,8	324
Autres objets de dépense	1 608,3	–
Total	11 462,1	324

13. Le montant de 11 462 100 dollars demandé permettrait de financer 324 postes [1 D-1, 4 P-5, 28 P-4/P-3, 21 AN et 270 AL (9 853 800 dollars)] à partir de juillet 2018, conformément au plan de mise en œuvre, en vue d'appuyer le projet de mise en œuvre du dispositif de prestation de services centralisée pour l'exercice biennal 2018-2019.

14. Un montant de 1 608 300 dollars est demandé au titre des autres objets de dépense comme indiqué au chapitre 29D à la rubrique Subventions et contributions.

15. La part imputée au budget ordinaire sur le montant total de 11 462 100 dollars demandé au titre du Centre de services de Nairobi s'élève à 3 209 400 dollars.

Centre de services partagés de Budapest

Ressources nécessaires : 4 405 800 dollars

Tableau 10

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Veiller à ce que des services de traitement administratif et d'appui efficaces et rationnels soient fournis aux clients et optimiser les processus métier pour plus d'efficacité.

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des résultats</i>			
			<i>2018-2019</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
a) Fourniture d'un appui efficace et rationnel au Centre de services partagés	Pourcentage de clients satisfaits des services d'appui fournis	Objectif Estimation Résultats effectifs	90			
b) Fourniture de services efficaces et rationnels d'administration des ressources humaines	Pourcentage de services fournis dans les délais	Objectif Estimation Résultats effectifs	90			
c) Fourniture de services financiers efficaces et rationnels	Pourcentage de services fournis dans les délais	Objectif Estimation Résultats effectifs	90			
d) Fourniture de services d'appui efficaces et rationnels aux clients	Pourcentage de clients satisfaits du temps qu'il a fallu pour régler leurs demandes	Objectif Estimation Résultats effectifs	90			

Facteurs externes

16. On atteindra les objectifs visés et on parviendra aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) aucun changement profond d'orientation ne vient perturber les services offerts par les centres de services administratifs partagés ; b) les informations pertinentes sont complètes et présentées pour traitement sans retard ; c) les systèmes informatiques, notamment Umoja, ne connaissent pas de pannes ni de dysfonctionnements importants ; d) aucun incident politique, économique ou technologique soudain ou inattendu ne vient perturber le fonctionnement des centres de services partagés.

17. Les produits et activités du Centre de services partagés de Budapest pour l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants (budget ordinaire, quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)

Tableau 11
Produits par catégorie

<i>Produits</i>	<i>Quantité^a</i>
Appui au Centre de services partagés	
Prestation de services de recrutement, de services budgétaires et de services communs au Centre	3
Application des recommandations des organes de contrôle	1
Suivi des résultats du Centre	1
Communication d'informations et de réponses au Comité des commissaires aux comptes concernant les activités du Centre	1
Administration des ressources humaines	
Nominations et formalités d'entrée en fonctions	1 440
Renouvellement des engagements	2 000
Mobilité interne	175
Cessations de service et licenciements (y compris licenciements amiables et cessation de service pour invalidité)	900
Traitement des prestations dues au personnel	2 800
Gestion du temps exigeant l'approbation de la Division des ressources humaines (congrés de maladie certifiés, congé spécial avec ou sans traitement, congé de maternité ou de paternité, prime de danger, etc.)	4 500
Coordination des tâches liées à l'administration des ressources humaines dans Umoja	1
Traitement des demandes de voyage autorisé au titre des avantages du personnel (congé dans les foyers, des voyages au titre des études, etc.)	1 400
États de paie	
Versement mensuel des traitements et des indemnités et prestations associées (nombre de fonctionnaires par mois)	12 000
Versement des sommes dues aux fonctionnaires à la cessation de service (nombre de fonctionnaires)	900
Paiements hors cycle (y compris les indemnités pour frais d'études, les primes de réinstallation, les avances et remboursements de frais de voyage, les frais d'expédition des effets personnels, les indemnités au titre des Normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile, etc.) (nombre de demandes)	4 500
Coordination générale des tâches liées aux états de paie dans Umoja	1
Paiements	
Règlement des factures des fournisseurs et des sous-traitants (nombre de factures)	72 000

<i>Produits</i>	<i>Quantité^a</i>
Coordination des tâches liées aux paiements dans Umoja	1
Équipes des opérations mondiales spéciales	
Calcul de la somme forfaitaire pour les voyages autorisés au titre des avantages du personnel	5 400
Établissement des états de rapprochement bancaire mensuels	6
Traitement des créances ouvertes exigeant une compensation manuelle	1 500
Appui aux clients	
Enquête annuelle de satisfaction auprès des clients	1

^a Les produits sont fondés sur une estimation de 9 mois pour 2019 étant donné que le Centre de services de Budapest ne commencera pas ses activités avant avril 2019.

Tableau 12

Ressources nécessaires : Centre de services partagés de Budapest

	<i>Estimation (2018-2019)</i>	<i>Postes</i>
Postes	3 265,3	187
Autres objets de dépense	1 140,5	–
Total	4 405,8	187

18. Le montant total de 4 405 800 dollars permettrait de financer 187 postes [1 D-1, 13 P-4/P-3, 7 G(AC), 11 AN et 155 AL (3 265 300 dollars)], qui seront créés à compter de novembre 2018, conformément au plan de mise en œuvre, pour appuyer la mise en œuvre proposée du dispositif de prestation de services centralisée pendant l'exercice biennal 2018-2019.

19. Un montant de 1 140 500 dollars est demandé au titre des autres objets de dépense comme indiqué au chapitre 29D à la rubrique Subventions et contributions.

20. La part imputée au budget ordinaire sur le montant total de 4 405 800 dollars demandé au titre du Centre de services de Budapest s'élève à 1 233 600 dollars.

Centre de services partagés de México

Ressources nécessaires : 2 736 700 dollars

Tableau 13

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

1. Objectif de l'Organisation : Veiller à ce que des services de traitement administratif et d'appui efficaces et rationnels soient fournis aux clients et optimiser les processus métier pour plus d'efficacité.

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des résultats</i>			
			<i>2018-2019</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
a) Fourniture d'un appui efficace et rationnel au Centre de services partagés	Pourcentage de clients satisfaits des services d'appui fournis	Objectif Estimation Résultats effectifs	90			

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
b) Fourniture de services efficaces et rationnels d'administration des ressources humaines aux clients	Pourcentage de services fournis dans les délais	Objectif Estimation Résultats effectifs	90		
c) Fourniture de services financiers efficaces et rationnels aux clients	Pourcentage de services fournis dans les délais	Objectif Estimation Résultats effectifs	90		
d) Fourniture de services de voyage efficaces et rationnels aux clients	Pourcentage de services fournis dans les délais	Objectif Estimation Résultats effectifs	90		
e) Fourniture de services d'appui efficaces et rationnels aux clients	Pourcentage de clients satisfaits du temps qu'il a fallu pour régler leurs demandes	Objectif Estimation Résultats effectifs	90		

Facteurs externes

21. On atteindra les objectifs visés et on parviendra aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) aucun changement profond d'orientation ne vient perturber les services offerts par les centres de services administratifs partagés ; b) les informations pertinentes sont complètes et présentées pour traitement sans retard ; c) les systèmes informatiques, notamment Umoja, ne connaissent pas de pannes ni de dysfonctionnements importants ; d) aucun incident politique, économique ou technologique soudain ou inattendu ne vient perturber le fonctionnement des centres de services partagés.

Produits

22. Les produits et activités du Centre de services partagés de México pour l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants (budget ordinaire, quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires).

Tableau 14

Produits par catégorie

Produits	Quantité ^a
Appui au Centre de services partagés	
Prestation de services de recrutement, de services budgétaires et de services communs au Centre	3
Application des recommandations des organes de contrôle	1
Suivi des résultats du Centre	1
Communication d'informations et de réponses au Comité des commissaires aux comptes concernant les questions relatives aux états de paie et aux paiements	1
Administration des ressources humaines	
Nominations et formalités d'entrée en fonctions	150

<i>Produits</i>	<i>Quantité^a</i>
Renouvellement des engagements	300
Mobilité interne	75
Cessations de service et licenciements (y compris licenciements amiables et cessation de service pour invalidité)	150
Traitement des prestations dues au personnel	1 250
Gestion du temps exigeant l'approbation de la Division des ressources humaines (congés de maladie certifiés, congé spécial avec ou sans traitement, congé de maternité ou de paternité, prime de danger, etc.)	900
Coordination des tâches liées à l'administration des ressources humaines dans Umoja	1
Traitement des demandes de voyage autorisé au titre des avantages du personnel	500
États de paie	
Versement mensuel des traitements et des indemnités et prestations associées (nombre de fonctionnaires par mois)	8 000
Versement des sommes dues aux fonctionnaires à la cessation de service (nombre de fonctionnaires)	150
Paiements hors cycle (y compris les indemnités pour frais d'études, les primes de réinstallation, les avances et remboursements de frais de voyage, les frais d'expédition des effets personnels, les indemnités au titre des Normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile, etc.) (nombre de demandes par mois)	4 000
Paiements	
Règlement des factures des fournisseurs et des sous-traitants (nombre de factures)	22 500
Coordination des tâches liées aux paiements dans Umoja	1
Appui aux clients	
Enquête annuelle de satisfaction auprès des clients	1

^a Les produits sont fondés sur une estimation pour une période de trois mois en 2019 étant donné que le Centre de services de México ne commencera pas ses activités avant octobre 2019.

Tableau 15
Ressources nécessaires : Centre de services partagés de México

	<i>Estimation (2018-2019)</i>	<i>Postes</i>
Postes	1 759,6	146
Autres objets de dépense	977,1	–
Total	2 736,7	146

23. Le montant total de 2 736 700 dollars demandé permettrait de financer 146 postes [1 D-1, 13 P-4/P-3, 8 G(AC), 8 AN et 116 AL (1 759 600 dollars)], qui seront créés à compter de mai 2019, conformément au plan de mise en œuvre, pour appuyer la mise en œuvre proposée du dispositif de prestation de services centralisée pendant l'exercice biennal 2018-2019.

24. Un montant de 977 100 dollars est demandé au titre des autres objets de dépense comme indiqué au chapitre 29D à la rubrique Subventions et contributions.

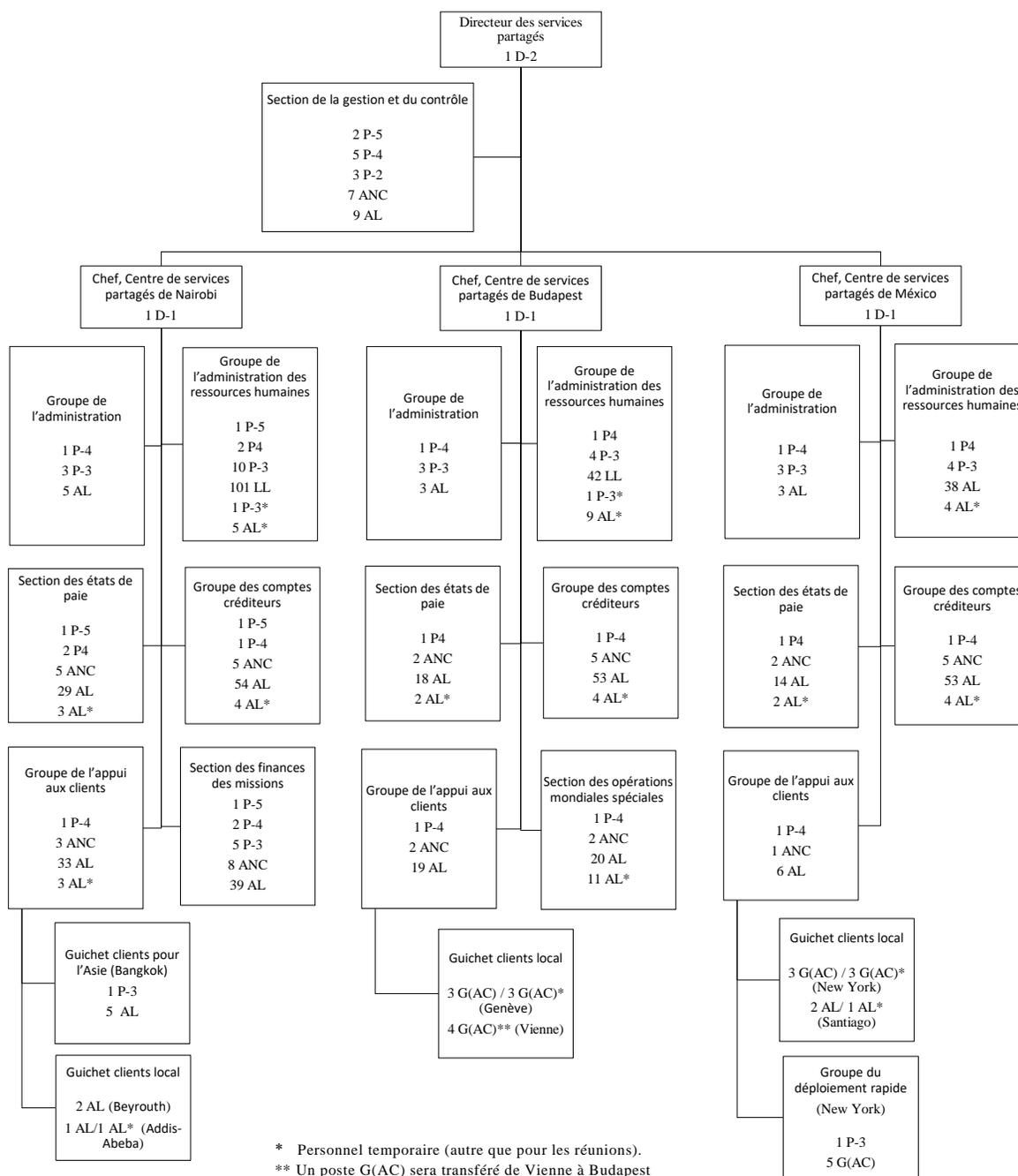
25. La part imputée au budget ordinaire sur le montant total de 2 736 700 dollars demandé au titre du Centre de services de México s'élève à 766 300 dollars.

Tableau 16
Postes dont la suppression est proposée pour l'exercice biennal 2018-2019

<i>Budget ordinaire</i>			<i>Budget ordinaire</i>			<i>Budget ordinaire</i>		
<i>Entité</i>	<i>Catégorie</i>	<i>2018-2019</i>	<i>Entité</i>	<i>Catégorie</i>	<i>2018-2019</i>	<i>Entité</i>	<i>Catégorie</i>	<i>2018-2019</i>
Office des Nations Unies à Genève	P-4	1	Département des affaires économiques et sociales	G(AC)	2	Bureau des services de contrôle interne	G(AC)	1
	P-2	2	Total partiel		2	Total partiel		1
	G(1°C)	2	Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences	G(1°C)	2	Bureau des affaires juridiques	G(AC)	1
	G(AC)	9	Total partiel		9	Total partiel		1
Total partiel		14	Service administratif (Département de la gestion)	G(AC)	5	Département des opérations de maintien de la paix/Département de l'appui aux missions	G(AC)	1
Office des Nations Unies à Nairobi	P-5	1	Total partiel		5	Total partiel		1
	P-4	1	Bureau de la gestion des ressources humaines (Département de la gestion)	G(1°C)	1	Missions politiques spéciales (Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, Mission d'appui des Nations Unies en Libye)	P-5	1
	P-3	2	Total partiel		17		P-4	3
	P-2	2	Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité (Département de la gestion)	G(AC)	16		p-3	2
	G(1°C)	8	Total partiel		16		P-2	1
Total partiel		14	Département de l'information	G(AC)	4		SM-6	3
Office des Nations Unies à Vienne	P-4	1	Total partiel		4		SM-5	12
	P-3	1	Département de la sûreté et de la sécurité	G(AC)	3		SM-4	4
	G(AC)	7	Total partiel		3		AN-C	1
Total partiel		9	Cabinet du Secrétaire général	G(AC)	1		G(AL)	41
Commission économique pour l'Afrique	P-3	1	Total partiel		1	Total partiel		68
	G(1°C)	3				Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	SM-4	1
	G(AL)	8					G(1°C)	1
Total partiel		12					G(AL)	2
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	P-2	1				Total partiel		4
	G(1°C)	2				Total		217
	G(AL)	11						
Total partiel		14						
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	P-2	1						
	G(1°C)	2						
	G(AL)	10						
Total partiel		13						
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	P-3	1						
	G(1°C)	1						
	G(AL)	6						
Total partiel		8						

Abréviations : G : agent des services généraux ; SM : agent du Service mobile ; AL : agent local ; ANC : administrateur recruté sur le plan national, classe C ; AC : autres classes.

Proposition d'organigramme



Abréviations : AC : autres classes ; AL : agent local ; G : agent des services généraux ; ANC : administrateur recruté sur le plan national, classe C.